

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1115 du 16 novembre 1948

n° 1115

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

16 novembre 1948

Numéro JO

n° 11 du 30/11/1948

Date du numéro

30 novembre 1948

TEXTE INTÉGRAL

Sont suspendus de leurs fonctions pour faute grave, les préposés des douanes Mohamed Ali et Taher Ahmed, pour compter du 9 novembre 1948.